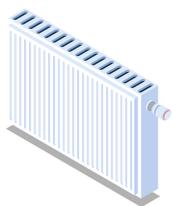


TRANSITION(S)

Réduisez le montant de vos factures
sans diminuer votre confort !
Le guide des bons réflexes

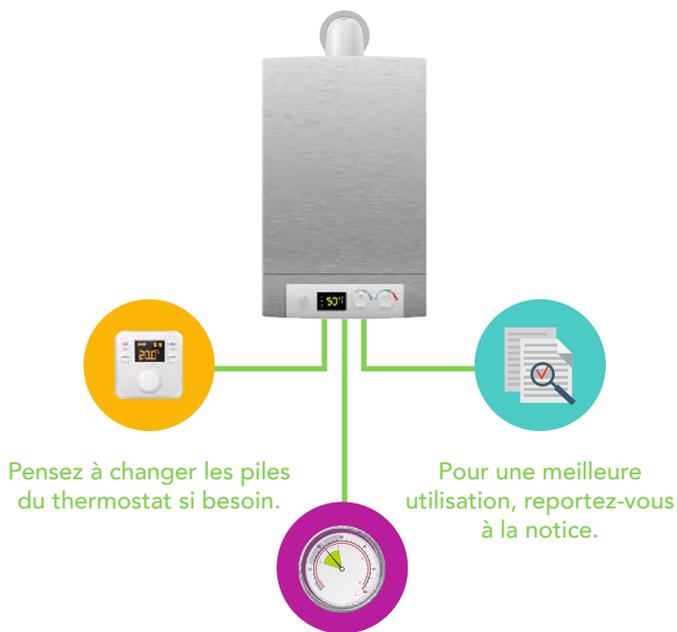




Le chauffage

Votre logement est équipé d'une chaudière à Très Haute Performance Energétique (THPE) qui fonctionne au gaz naturel.

Cette chaudière alimente vos radiateurs et assure la production de votre eau chaude. Le thermostat d'ambiance vous permet de faire varier la température de votre logement en fonction des heures de la journée et de programmer une baisse automatique durant la nuit. Grâce à lui, vous réalisez des économies d'énergie.



La pression d'eau affichée sur le tableau de bord doit être comprise entre 1 et 2 bars.

Le réglage du robinet thermostatique	POSITION	2 à 3	3 à 4	4
	TEMPÉRATURE	18 à 19°C	20 à 21°C	22°C



L'eau chaude

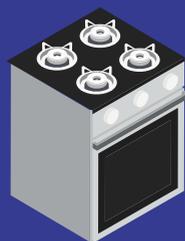
En plus du chauffage, votre chaudière produit l'eau chaude de votre logement. Cette eau chaude peut également être stockée dans un ballon d'accumulation.



Le réglage de la température de l'eau chaude est rendu possible grâce à un mitigeur.



Dans certains cas, l'eau chaude est préchauffée par des capteurs solaires.



La cuisson

Vous aimez cuisiner ? Vous allez apprécier la cuisson au gaz naturel. La puissance et la précision de réglage offrent une maîtrise parfaite de la température de cuisson.



Pensez à contrôler la date de remplacement obligatoire indiquée sur votre flexible gaz.



Pour votre totale tranquillité, préférez les modèles de flexibles sans date limite d'utilisation.



Dans la chambre

Pensez à régler le robinet thermostatique du radiateur de votre chambre afin d'obtenir une température de 20°C en journée et de 18°C durant la nuit ou lorsque votre chambre est inoccupée.

Chaque jour, veillez à ouvrir les fenêtres durant 5 minutes. Ne laissez jamais vos fenêtres ouvertes lorsque votre chauffage est en fonctionnement.



En baissant la température de 1°C, vous réalisez une économie d'environ 7% sur votre facture annuelle.



Dans le salon

Veillez à respecter une température ambiante de 19°C en journée et de 18°C durant la nuit. Votre nouvelle chaudière alimente vos radiateurs en eau chaude. Si vos radiateurs sont équipés d'un robinet thermostatique, alors vous pouvez régler la température idéale.

Aménagez votre salon en privilégiant la lumière naturelle, bien plus écologique et économique que l'éclairage artificiel.

Pensez toujours à éteindre les lumières si vous êtes la dernière personne à quitter une pièce et n'oubliez jamais qu'un appareil électrique continue de consommer de l'énergie lorsqu'il est en veille.



En éteignant vos appareils électriques,
vous économisez environ 80€ par an.



Dans la salle de bain

Lorsque vous utilisez votre salle de bain, la température préconisée est de 22°C. Le reste du temps, une température de 18°C suffit.

Optimisez vos lessives



En utilisant une lessive labellisée « Ecolabel européen » dans une machine à laver de dernière génération, vous pouvez laver votre linge à 30°C au lieu de 90°C, ce qui vous permet de réduire par 3 votre consommation en énergie.

Pensez également à faire sécher votre linge à l'air libre.



En utilisant le mode «éco» de votre machine à laver, vous réduisez d'environ 40% sa consommation d'électricité.

Priorité à la douche

En préférant la douche au bain, vous consommez jusqu'à 3 fois moins d'eau, soit une économie pouvant aller jusqu'à 120 litres d'eau à chaque utilisation.

En optant pour une douchette économe, vous réduisez le débit de votre eau et réalisez ainsi jusqu'à 75% d'économie d'eau sans perdre le confort d'une douchette classique.



Votre douche ne doit pas excéder 5 minutes. Pensez à installer un sablier ou un minuteur.



En réduisant le temps passé sous la douche de 10 à 5 minutes, vous économisez chaque jour 70 litres d'eau, soient 200€ par an (eau et gaz compris).

Attention au débit d'eau

Une bonne gestion de votre robinet peut également vous faire gagner de l'argent. Si toute la famille utilise un gobelet lors du brossage des dents, alors vous économisez jusqu'à 30 litres d'eau par jour.

Privilégiez toujours la position froide lorsque vous éteignez votre robinet et n'oubliez pas qu'un robinet qui goutte peut vous coûter entre 30 et 100€ par an.



La chasse d'eau à double débit consomme 3 ou 6 litres. Avec le petit débit, une famille de 4 personnes économise 30m³, soit un gain annuel de 120€.



En France, le prix moyen de 1m³ d'eau est d'environ 4€ (source : Véolia).



Dans la cuisine

Les bons réflexes pour la cuisson

Pensez toujours à utiliser des casseroles adaptées à la taille de vos brûleurs et à utiliser un couvercle pendant la cuisson.

Lorsque vous utilisez le four, veillez à grouper vos cuissons et si vous devez réchauffer un plat, préférez le four à micro-ondes, qui ne nécessitera que 3 minutes d'électricité contre 30 minutes pour un four traditionnel. Optez toujours pour une décongélation naturelle.



La consommation électrique d'un four à micro-ondes est 2 à 3 fois moins importante que celle d'un four classique.

Pour une consommation d'eau responsable

Lorsque vous faites la vaisselle, mettez votre bouchon pour évier. Si vous utilisez un lave-vaisselle, inutile de la prélever à la main.



Avec des mousseurs économes, vous réduisez de moitié votre consommation d'eau.

Optimisez votre lave-vaisselle

En utilisant le programme «Éco» de votre lave-vaisselle, vous économisez jusqu'à 45 % d'électricité par rapport au programme intensif. Optimisez votre consommation en veillant à le remplir complètement avant chaque utilisation.



En utilisant le lave-vaisselle, vous consommez 3 à 4 fois moins d'eau qu'en lavant votre vaisselle à la main.

Les bons réflexes dans votre réfrigérateur

Placez toujours à vue d'œil les produits dont la date de péremption est la plus courte et ne mettez jamais de plat chaud dans votre réfrigérateur.

Pensez à dégivrer plusieurs fois par an votre réfrigérateur, freezer ou congélateur. Vous économiserez ainsi de 10 à 30 € par an.

Valorisez vos déchets

Le tri vous permet de différencier les déchets non recyclables des déchets recyclables et de leur donner une nouvelle vie.

Avec vos déchets ménagers, vous pouvez produire du compost.

Demain, vous contribuerez à la production du gaz vert en triant vos déchets ménagers.



Chaque jour, un français génère 1,4 kilo de déchets, soient 511 kilos par an !

Les petits gestes qui font baisser ma consommation d'énergie au quotidien

Pour réduire mes dépenses d'éclairage

- J'agence mes pièces afin de privilégier la lumière naturelle
- J'ouvre mes volets et mes rideaux chaque matin
- J'évite les abat-jours sombres ou épais et je dépoussière régulièrement mes ampoules
- J'utilise des ampoules basse consommation
- J'éteins toujours la lumière dans les pièces inoccupées

Pour réduire ma consommation de gaz et d'électricité

- J'éteins mes appareils électriques plutôt que de les laisser en veille
- Je dépoussière régulièrement les filtres de mes appareils électro-ménagers
- Je règle la température de mon eau chaude entre 55°C et 60°C

Pour optimiser la température de mon logement

- Je ferme mes volets et rideaux pendant la nuit
- Je laisse mes rideaux et volets fermés durant toute la journée en période de grand froid
- Je n'utilise pas de radiateur d'appoint
- Je ferme les portes des pièces peu chauffées
- Je fais contrôler régulièrement mon installation de chauffage
- Je ne couvre pas les radiateurs
- Je ne bouche pas les entrées d'air



Chassez les idées fausses !

Beaucoup de gens s'imaginent qu'en obstruant les entrées d'air, ils réalisent des économies sur leur facture de chauffage. En réalité, ils perdent de l'argent car l'air humide est plus difficile à chauffer que l'air sec. De plus, un mauvais renouvellement de l'air intérieur est source d'inconfort et peut impacter la santé.

Les bons réflexes « numérique »

- Je débranche le chargeur de mon appareil portable dès qu'il est rechargé
- Je règle l'extinction automatique de mon écran au bout de 15 minutes sans utilisation
- J'éteins mes appareils avant d'aller me coucher



Le gaz naturel, une odeur qui vous protège !

Le gaz naturel est une énergie économique, performante et fiable sur laquelle on peut compter si on respecte certaines règles de sécurité. Même si les fuites de gaz sont extrêmement rares, le risque n'est pas nul et il est donc primordial de savoir reconnaître l'odeur du gaz et d'avoir les bons réflexes en cas de fuite.

Parce qu'il est vital de pouvoir détecter le gaz au plus vite en cas de fuite.

Le gaz dégage une odeur bien particulière. Dès que la concentration en gaz dans l'air ambiant atteint 1%, cette odeur devient facilement détectable par l'homme. La concentration commence à présenter des risques à partir de 5%.

Attention aux chauffages d'appoint !

Egalement appelés poêles à pétrole, les chauffages d'appoint au pétrole sont des appareils mobiles sans conduit d'évacuation. Les vapeurs d'eau et les polluants émis par la combustion sont rejetés directement dans le logement et présentent des risques pour les occupants.

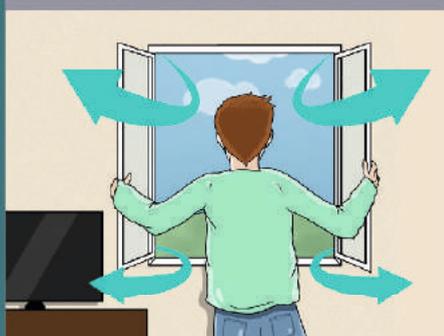
Moins dangereux que les poêles à pétrole, les chauffages d'appoint électriques n'en demeurent pas moins sources d'importantes dépenses énergétiques.

Vérifiez vos détecteurs de fumée !

Depuis 2015, chaque étage de votre logement doit être équipé d'un détecteur de fumée. Pensez à changer les piles tous les ans.

Si vous sentez une odeur de gaz, suivez ces instructions

1 Ouvrez les fenêtres



2 Si possible, fermez le gaz



3 Sortez par l'escalier



Alertez
vos voisins

4 Dehors, appelez le 18



Pas de flammes

Pas d'étincelles

Ne pas toucher
aux appareils
électriques,
interrupteurs,
sonnettes



Ni allumer

Ni éteindre

Interrupteur

ON

OFF

Compteur électrique

Il faut alerter, ne supposez surtout pas que quelqu'un l'a déjà fait !

POMPIERS



URGENCE SÉCURITÉ GAZ

0 800 47 33 33

Service & appel gratuits

Vous êtes responsable de l'entretien de votre installation et de vos appareils

GRDF est responsable des conduites de gaz et des branchements situés avant votre compteur. Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous êtes responsable du maintien en bon état de votre installation (chaudière, chauffe-eau, tuyauterie...).

Un appareil conforme et bien entretenu, c'est plus de sécurité

L'entretien régulier des appareils au gaz naturel par des professionnels certifiés est primordial.

Il garantit la performance de vos appareils pour de nombreuses années et constitue une obligation pour votre sécurité.



1 mm de dépôt de tartre augmente jusqu'à 10% votre consommation d'énergie.

Qui gère le contrat d'entretien ?

Le plus souvent, le contrat d'entretien est géré par votre bailleur qui vous le facture dans vos charges. Sinon, c'est à vous de le souscrire directement avec une société de maintenance.

En règle générale, d'autres équipements de votre logement bénéficient d'un contrat d'entretien, comme la ventilation, les détecteurs de fumée, la désinsectisation...



Une chaudière entretenue chaque année, c'est jusqu'à 50€ d'économies.

Vous êtes libre de choisir votre fournisseur d'énergie

Le marché de la fourniture d'énergie est ouvert à la concurrence. Vous avez le choix entre plusieurs types d'offres dont des offres de gaz vert. Pour vous aider à choisir votre fournisseur, connectez-vous au site d'information du médiateur national de l'énergie (www.energie-info.fr).

Le gaz naturel, une énergie très économique

Prix des énergies en chauffage individuel
(Tarifs en euros pour 100kWh PCI juin 2020)

 Gaz naturel	7,92
 Electricité	17,44
 Fioul domestique	7,57
 Propane	14,36
 Bois granules	5,90



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie vous aide à payer vos factures d'énergie.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT
chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance

N° VERT 0 805 204 805

SERVICE ET APPEL GRATUITS

Optimisez votre consommation

Suivez vos consommations de gaz grâce à votre espace personnalisé

monespace.grdf.fr/monespace

Optimisez votre consommation

www.ademe.fr/gestes-simples-economiser

Participez au défi Famille Énergie Positive

www.familles-a-energie-positive.fr

TRANSITION(S)

Les données chiffrées reprises dans ce guide émanent de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).
Pour aller plus loin : www.ademe.fr



Choisir le gaz,
c'est aussi choisir l'avenir

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Quel que soit votre fournisseur.